

Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des Services Service des Assemblées et de la Réglementation SF/JL/FM/2016 du Conseil Municipal

SEANCE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le 20 octobre à 18h00, les Membres du Conseil Municipal de la Ville du Mans, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 14 octobre 2016 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. BOULARD, Maire.

présents : M. J-C. BOULARD, Mme I. SEVERE, M. C. COUNIL, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, M. J. GOUFFE, Mme A. BESNARD. M. B. BREUX, M. F. EDOM, Mme E. DEBOST, M. S. LOPES, Mme J. PEDOYA, M. Y. CALIPPE, *Mme L. HAMONOU-BOIROUX,* M. P. DELPECH, Mme C. N'KALOULOU, Mme F. DUBOIS, Mme A. MATHIS, Mme R. KAZIEWICZ, Mme C. GOUHIER, Mme C. POUPINEAU, M. J-F SOULARD, Mme A-M. CHOISNE, M. T. TOUCHE, M. A. EL ARRASSE. M. T. SAMAIN, M. R. BATIOT, Mme M. KARAMANLI, Mme F. RAMBURE, M. S. GUY, M. A. AMMAR, Mme S. MOISY, M. Q. PORTIER, Mme V. RIVRON. Mme E. MARTI, M. Y. BROCHARD, M. J-M. BATAILLER, Mme I. PIVRON. *Mme A. PEROT. Mme H. DUBREUIL-DEFRENNE,* Mme C. MORANCAIS, M. K. EDOM, M. E. DUBOIS, M. L. VALMENIER, M. L. BORREMANS, Mme V. CHARBONNEAU

Absents et représentés : Mme M. SCHIAPPA, Mme E. DEBOST, Mme C. N'KALOULOU, M. C. JEAN, Mme P. CHARTON, Mme F. PAIN, M. S. LE FOLL, M. O. BIENCOURT, Mme L. PEREZ, Mme S. MOISY, M. A. PIGEAU, M. P. BOUGLER.

Absents et excusés : M. L. NOGUES

Votes par procuration:

Mme A. BESNARD pour Mme M. SCHIAPPA Mme I. SEVERE pour Mme E. DEBOST jusqu'à son arrivée Mme C. POUPINEAU pour Mme C. N'KALOULOU jusqu'à son arrivée M.C COUNIL pour M. C. JEAN

Mme L. HAMONOU-BOIROUX pour Mme P. CHARTON

M.R BATIOT pour Mme F. PAIN

M. J-C. BOULARD pour M. S. LE FOLL,

M. P. DELPECH pour M. O. BIENCOURT

Mme R. KAZIEWICZ pour Mme L. PEREZ

M. B. BREUX pour Mme S. MOISY jusqu'à son arrivée

Mme C. MORANCAIS pour M. A. PIGEAU

Mme I. PIVRON pour M. P. BOUGLER

M. TOUCHE remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-verbal de la séance du 22 septembre 2016 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.